

Direction départementale du livre et de la lecture

Rapport d'activités du réseau départemental de lecture publique

2008

**Direction générale
des services**

**Direction départementale
du livre et de la lecture**

SOMMAIRE

Introduction	p.1
I Le Réseau départemental de lecture publique	p.2
1.Nature des points de desserte, définitions	p.2
1.1 définition des points de desserte selon la DDLL	p.2
1.2 définition des points de desserte selon l'ADBDP	p.3
2. Description du réseau héraultais en 2008	p.4
2.1 selon la typologie de la DDLL	p.4
2.2 selon la typologie de l'ADBDP	p.5
3. Nature des points de desserte par tranche de population	p.6
4. Taux de couverture dans le département	p.7
4.1 la population desservie	p.7
4.2 le taux de couverture de la DDLL	p.7
5. Evolution du réseau départemental de lecture publique entre 2006 et 2008.	p.8
II Résultats de l'enquête annuelle	p.10
1 Taux de réponse selon les typologies DDLL et ADBDP	p.10
2 - Régime juridique, locaux et horaires d'ouverture	p.11
Régime juridique	p.11
Locaux	p.11
Horaires d'ouverture	p.11
3 - L'informatisation	p.12
4 - Le personnel	p.13

5- Les collections par types d'établissement	p.15
6- Comparatif des collections de livres de la DDLL et de son réseau	p.16
7 - Les acquisitions du réseau	p.16
Le budget acquisitions	p.16
Les acquisitions	p.18
8 - Activité du réseau	p.19
Les inscrits	p.19
Les prêts	p.21
9 - Les animations	p.22
Le budget animations	p.22
Les types d'animations	p.23
III - La lecture publique en 10 territoires	p.24
1 - Le Lunellois	p.25
2 - Le Montpellierais	p.27
3 - Le Gangeois / Pic Saint Loup	p.29
4 - Le Lodévois / Larzac	p.30
5 - La Moyenne Vallée de l'Hérault	p.31
6 - Le Littoral	p.33
7 - Le Biterrois	p.35
8 - La Vallée de l'Orb	p.37
9 - Le Saint Ponais / Olargais	p.39
10 - Le Minervoïs / Saint Chinianais	p.40

Annexe : Carte du « Réseau départemental de lecture publique de l'Hérault et secteurs DDLL »

Introduction

Ce rapport fait ressortir les principaux éléments d'analyse de l'activité du réseau départemental de lecture publique animé par la Direction Départementale du Livre et de la Lecture pour l'année 2008.

La première partie dénombre de façon exhaustive et détaillée la totalité des sites publics de lecture composant le réseau départemental héraultais, révélant ainsi l'impact du Département – à travers l'activité de la DDLL et les aides aux communes – sur l'évolution qualitative de la lecture publique.

La deuxième partie restitue les données annuelles recueillies à partir du Rapport annuel d'activités 2008 renseigné par les bibliothèques faisant partie, par convention, du réseau départemental de lecture publique. Bien que non exhaustives, ces données permettent de connaître au plus près les conditions réelles de fonctionnement et les activités des bibliothèques et médiathèques, selon les différents niveaux de la typologie DDLL.

Enfin, la troisième partie recompose les données collectées par la DDLL en fonction de dix secteurs géographiques, définis depuis 2004 avec la territorialisation des interventions de la DDLL . Cette présentation offre aux différents acteurs de la lecture publique une description plus détaillée des réalités locales.

I- Le Réseau départemental

1. Nature des points de desserte, définitions

Les données concernant l'activité du réseau sont recueillies et analysées à partir d'un questionnaire adressé à l'ensemble des médiathèques, bibliothèques municipales, bibliothèques relais et points lecture du département.

Ces données annuelles sont complétées et mises à jour par les référents de secteur.

Elles servent également à renseigner le rapport annuel transmis chaque année à la Direction du Livre et de la Lecture (DLL), ainsi qu'à renseigner la typologie de l'ADBDP, Association des Directeurs de BDP.

C'est pourquoi la description du réseau départementale est effectuée en faisant référence à deux typologies distinctes .

1.1 Définition des points de desserte selon la DDLL :

- **Bibliothèque municipale** : service public géré directement par la mairie (ou en gestion associative avec convention avec la commune), disposant d'un local spécifique, d'un ou plusieurs salariés de la filière culturelle ou formés (DUT métiers du livre, ABF, DDLL...), d'un budget d'acquisition et d'horaires d'ouverture suffisants.

Les Bibliothèques municipales normatives sont celles qui répondent aux critères de l'Etat (surface, budget, professionnel...).

- **Bibliothèque relais** : mêmes critères que la bibliothèque municipale mais l'agent qualifié est bénévole ou sur un emploi non spécifique quelques heures par semaine.

- **Point lecture** : bibliothèque à laquelle manquent au moins deux des éléments constitutifs d'une bibliothèque municipale (gestion municipale ou associative avec convention, local spécifique, agent qualifié, budget d'acquisition, horaires d'ouverture...).

Un point lecture peut être une Antenne Mairie ou une Antenne associative (Foyer rural, MJC...).

- **Médiathèque** : bibliothèque municipale proposant d'autres supports que les imprimés (documents sonores, cédéroms, DVD, jeux...) ou des postes multimédia accessibles au public.

- **Médiathèque intercommunale** : médiathèque (*cf. supra*) gérée par une communauté de communes ou une communauté d'agglomération

- **Relais Discothèque** : bibliothèque municipale (ou relais) desservie en documents sonores par la DDLL.

- **Réseau intercommunal** : ensemble de bibliothèques et médiathèques dont la mise en réseau est portée par un EPCI (communauté de communes, communauté d'agglomération)

1.2 Définition des points de desserte selon l'ADBDP

L'Association des Directeurs de BDP a élaboré et adopté en 2002 une typologie permettant l'évaluation d'un réseau départemental sur des critères communs à l'ensemble des BDP. Cette typologie, constituée de 5 types d'établissements, est également reprise par la Direction du Livre et de la Lecture dans son rapport annuel.

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points Lecture	Dépôts
	Niveau 1 (1)	Niveau 2	Niveau 3		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque			Au moins deux des quatre critères du niveau 3 sont respectés	Plus de deux des quatre critères du niveau 3 ne sont pas respectés
	0,07 m ² / hab. 100 m ² minimum	0,04 m ² / hab. 50 m ² minimum	25 m ²		
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hab.	1 € / hab.	0,50 € / hab.		
Horaires d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. Cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié (2) / 2 000 hb	1 salarié qualifié (2)	Bénévoles qualifiés (3)		

Notes : (1) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'Etat : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

(2) DUT ou DEUST Métiers du Livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hab, un mi-temps de 2 000 à 4 000 hab, un tiers-temps en dessous de 2 000 hab.

(3) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP.

2. Description du réseau héraultais en 2008

2.1 Selon la typologie de la DDLL :

En fin d'année 2008, le **réseau tous publics desservi par la DDLL** se composait de :

87 Bibliothèques municipales & Médiathèques municipales

72 Bibliothèques Relais

67 Points lecture

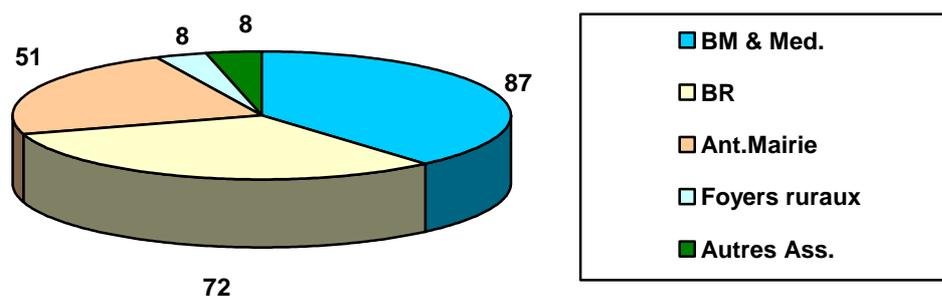
trois réseaux intercommunaux regroupent respectivement 5 bibliothèques ou médiathèques (réseau de Pézenas / communauté d'agglomération Hérault Méditerranée), 6 bibliothèques relais ou médiathèques (communauté de communes de La Domitienne), 21 points bibliothèques relais ou médiathèques (communautés de communes Vallée de l'Hérault).

Lodève (anciennement « partenaire ») a intégré le réseau départemental en 2008.

► Soit **226 lieux de lecture tous publics** concernant **456 360 habitants**, répartis comme suit

	BM et Médiathèques	BR	Antennes mairie	Foyers ruraux	Autres assoc.	Total
Nombre	87 39 Med + 48 BM	72	51	8	8	226
Population des communes (habitants)	333 849 (73,15%)	64 701 (14,17%)	26 759 (5,87%)	9 481 (2,07%)	21 570 (4,73%)	456 360 (100%)
	Total Points lecture : 67 (12,66 %)					

Répartition des 226 lieux de lecture tous publics (réseau DDLL)



Par ailleurs, **21** bibliothèques municipales ou relais bénéficient d'un prêt de documents sonores de la DDLL et sont considérées comme des **Relais Discothèque**.

Enfin, une collaboration se poursuit entre la DDLL et de bibliothèques et médiathèques de grandes villes ou de communauté d'agglomération, sur des services et actions spécifiques (réunions en Comité des bibliothécaires du Réseau, réunions de secteur, comité de lecture jeunesse, formation, actions culturelles, projets, fonds thématique...).

Ces **8 « partenaires »** non comptabilisés dans le « réseau desservi par la DDLL » sont : la Maison des savoirs à Agde ; la médiathèque d'agglomération de Béziers),

la bibliothèque municipale de Lunel ; les médiathèques de Castelnaud-le-Lez , le réseau des médiathèques de Montpellier agglomération (Montpellier Pignan et Castries) la médiathèque d'agglomération de Sète. La population totale concernée par ces équipements partenaires est de 435 084 habitants.

Au cours de l'année 2008 les bibliothèques de Laverune, Saussines, Le Bosc, Montoulieu, Autignac ont intégré leurs nouveaux locaux.

D'autres sont en cours de transformation, ou en projet : Adissan, Cessero, Florensac, , Montady, Le Pouget, St Aunès, St Bauzille de Montmel, St Bauzille de la Sylve, Thézan les Béziers.

La desserte a été suspendue pour un point lecture (Saint Etienne Estrechoux).

Une médiathèque intercommunale est en phase de préfiguration sur la communauté de communes Pays de Lunel.

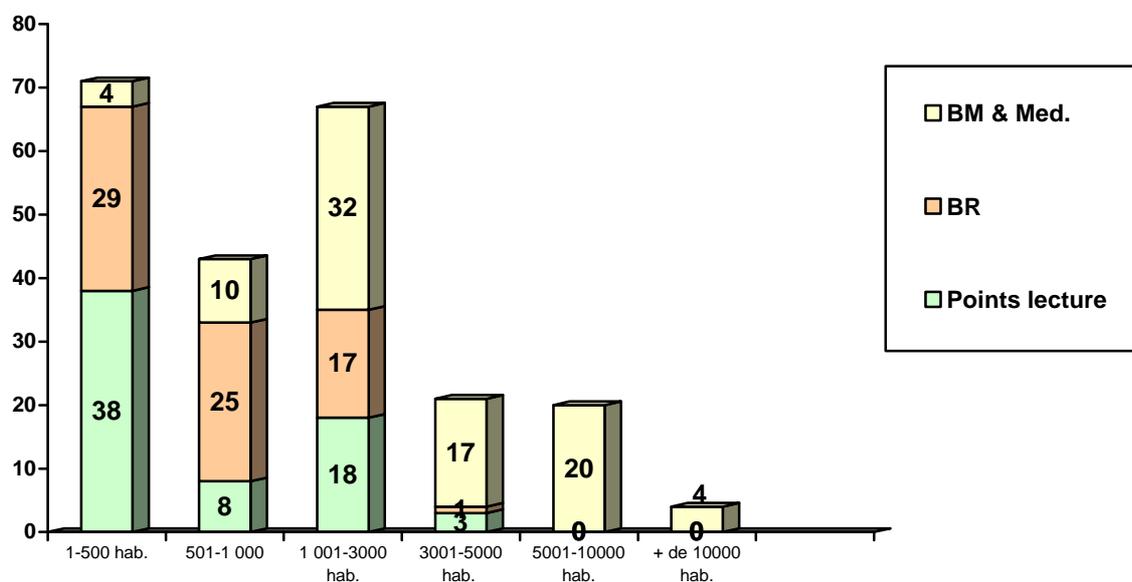
2.2 Selon la typologie de l'ADBBDP :

Nature des points selon la typologie de l'ADBBDP	Nombre de points du réseau tous publics	population
Niveau 1	29	128 448
Niveau 2	56	180 996
Niveau 3	70	87 092
Points lecture	22	25 456
Dépôts	49	34 368
TOTAL	226	456 360

3. Nature des points de desserte par tranche de population

Population	BM / Médiathèques	BR	Points lecture	Total	Pourcentage
1 - 500 hab.	4	29	38	71	31,41%
501 - 1 000 hab.	10	25	8	43	19,03%
1001 - 3 000 hab.	32	17	18	67	29,65%
3001 - 5 000 hab.	17	1	3	21	9,3%
5001 -10000 hab.	20	0	0	20	8,85%
> 10 000 hab.	4	0	0	4	1,76%
Total	87	72	67	226	100%

80,08% des bibliothèques du réseau se trouvent dans des communes de moins de 3000 habitants). Deux bibliothèques (Frontignan et Mèze) et deux médiathèques du réseau (Lattes et Mauguio-Mauguio Carnon) se trouvent dans des communes de plus de 10 000 habitants.



4. Taux de couverture dans le département

4- 1 La population desservie

Fin 2008, la DDLL desservait **226 communes** en documents (livres, périodiques et documents sonores), soit un **public potentiel de 456 360 habitants** répartis comme suit :

	Total de la population
BM & Médiathèques	333 849
Bibliothèques Relais	64 701
Sous total Médiathèques, BM et BR	398 550
Antennes mairie	26 759
Foyers Ruraux	9 481
Autres associations	21 570
Sous total Points lecture	57 810
Total Général Bibliothèques tous publics	456 360

4 - 2 Le taux de couverture de la DDLL

Le taux de couverture de la DDLL dans les communes héraultaises de moins de 10000 habitants seulement, et dans le seul réseau tout public desservi par la DDLL, se situe ainsi à :

- **79,5% de la population** (403 292 habitants sur 506 798 à desservir*)
- **66,66% des communes** (222 communes desservies sur 333 à desservir)

(* Données du recensement 1999 et recensements partiels provisoires 2004, 2005, 2006,2007)

Ce taux de couverture est variable en fonction de la taille des communes, celles comprenant entre 3000 et 5000 habitants étant les moins bien dotées en équipement (hormis les communes de moins de 500 habitants pour lesquelles un équipement communal n'est pas la solution systématiquement préconisée) :

Population	Communes à desservir	Communes desservies	Taux de couverture
Moins de 500 habitants	144	71	49,3%
501 - 1000 habitants	50	43	86 %
1001 - 3000 habitants	85	67	78,8%
3001 - 5000 habitants	28	21	75%
5001 - 10000 habitants	26	20	76,9%
Plus de 10000 habitants		(4)	
Total	333	222 (+4)	66,66%

5. Evolution du réseau départemental de lecture publique entre 2006 et 2008.

Le réseau comptait 224 sites en 2006 , 225 en 2007, et 226 en 2008 soit seulement deux nouveaux sites supplémentaires sur trois ans, mais une requalification très significative s'est opérée, avec la transformation de points lecture en véritables bibliothèques ou médiathèques.

En fin d'année 2008, le réseau est constitué de :

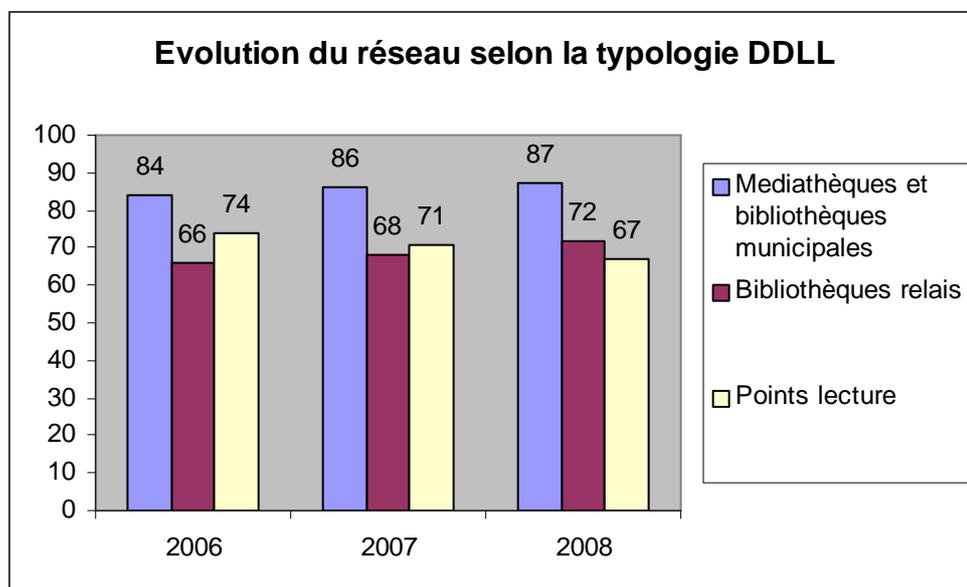
87 Bibliothèques municipales & Médiathèques municipales

72 Bibliothèques Relais

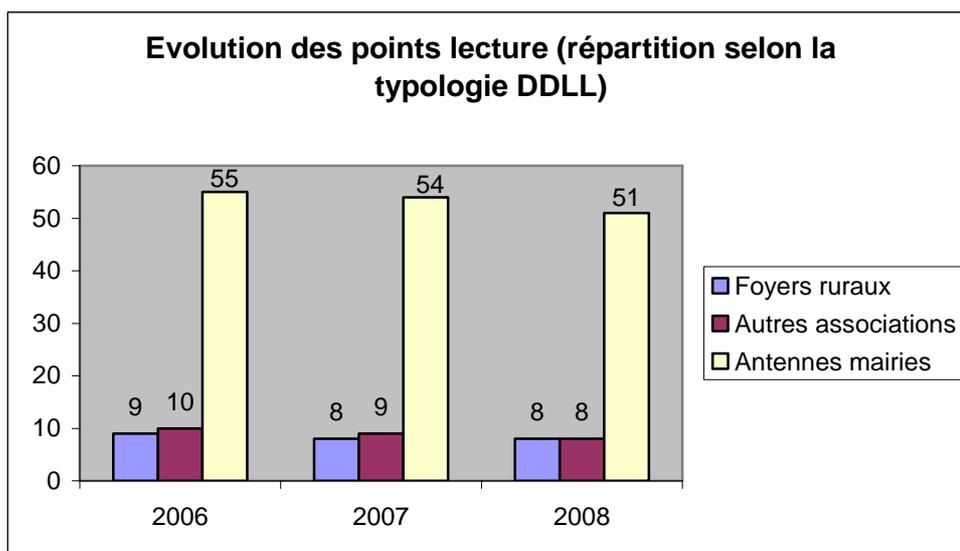
67 Points lecture

Trois réseaux intercommunaux regroupent respectivement 5 bibliothèques ou médiathèques (réseau de Pézenas / communauté d'agglomération Hérault Méditerranée), 6 bibliothèques relais ou médiathèques (communauté de communes de La Domitienne), 21 points bibliothèques relais ou médiathèques (communautés de communes Vallée de l'Hérault).

Les aides départementales (950 875 € en 2007 et 599 804 € en 2008) ont favorisé l'installation de l'activité de lecture publique dans des locaux normatifs ; elles ont également permis de développer l'informatisation documentaire et le multimedia.



Les changements de locaux s'accompagnent d'une reprise de la gestion de la bibliothèque en régie directe par la commune et d'une formation systématique des responsables, bénévoles ou salariés.



II- Résultats de l'enquête annuelle 2008.

178 questionnaires ont été retournés, soit un taux de réponses de 78,7 % du réseau tous publics.

Malgré de nombreuses relances et une prolongation du délai de réponse, le taux de retours est inférieur à celui de l'an dernier (80,9%)

Le groupe des bibliothèques et médiathèques municipales (89% de réponses) est très représenté et donc mieux identifié que celui des Points lecture (59,7% de réponses).

Les trois réseaux intercommunaux ont répondu en totalité sur les données qui les concernaient.

Les 178 communes ayant une bibliothèque totalisent **396 730 habitants.**

Taux de réponse selon la typologie DDLL :

Type de bibliothèque	Nombre de réponses	Taux de réponses	Population représentée
Bibliothèques municipales & Médiathèques	78	89,6%	306 833
Bibliothèques relais	60	83,3%	57 525
Points lecture, dont :	40	59,7%	32 372
- Antennes mairie	31	60,7%	17 226
- Associations (foyer rural ou autre)	9	56,2%	15 146
TOTAL général	178	78,7%	396 730

Taux de réponse selon la typologie de l'ADBDP :

Nature des points selon la typologie de l'ADBDP	Nombre de points du réseau tous publics	Nombre de rapports renseignés	Taux de réponse	Population représentée
Niveau 1	29	27	93,1%	121 145
Niveau 2	56	50	89,2%	165 782
Niveau 3	70	59	84,2%	74 841
Points lecture	22	14	63,3%	15 198
Dépôts	49	28	57,1%	19 764
TOTAL	226	178	78,7%	396 730

2. Régime juridique, locaux et horaires d'ouverture

2 - 1 Régime juridique

D'après leurs réponses pour 2008, la plupart des bibliothèques du réseau sont en **gestion directe par la commune (118)** : 58 bibliothèques et médiathèques municipales, 32 bibliothèques relais et 28 points lecture (antennes mairie) et 31 sont gérées par l'intercommunalité, pour tout ou partie.

La gestion par une intercommunalité mérite la précision suivante :

Le régime juridique reste communal pour les bibliothèques de la Domitienne et de la Vallée de l'Hérault mais la communauté de communes prend en charge le poste du bibliothécaire intercommunal, le réseau informatique et les acquisitions de documents.

La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée prend en charge les personnels, le réseau informatique et les acquisitions de documents du réseau de Pézenas.

Par ailleurs, 28 bibliothèques, bibliothèques relais ou points lecture sont en **gestion associative**. Une convention de délégation de service est signée avec la commune dans la plupart des cas, sur recommandation de la DDLL.

113 bibliothèques (soit plus de la moitié) ont un **règlement intérieur**, mais parmi elles très peu de points lecture (9 seulement).

2 - 2 Locaux

Parmi les 178 bibliothèques ayant répondu au questionnaire 2008, **161** disposent d'un **local spécifique** à usage de la bibliothèque, tandis que **17** points lecture se situent dans un **local polyvalent**.

Les superficies pour les bibliothèques qui ont un local spécifique se répartissent comme suit :

Type de bibliothèques	Superficie totale	Moyenne par bibliothèque	Moyenne par habitant *
Bibliothèques municipales & médiathèques	19 673 m ²	252,2 m ²	0,064m ²
Bibliothèques relais	3 947m ²	65,7m ²	0,069m ²
Points lecture	791 m ²	19,77m ²	0,037m ²
Total (161 bibliothèques)	24 411 m²	137,1m²	0,063 m²

* Rappel : le critère normatif de l'Etat est de 0,07 m² / habitant

2 - 3 Horaires d'ouverture

Pour 2008, nous connaissons les horaires d'ouverture au public de 178 bibliothèques.

Type de bibliothèques	Nombre de bibliothèques	Total heures d'ouverture hebdomadaire au public	Moyenne hebdomadaire par bibliothèque
Bibliothèques municipales & médiathèques	78	1254h30	16h
Bibliothèques relais	60	374h30	6h30h
Points lecture	40	326h45	8h10
Total	178	1955h45	11h

* Le volume important d'ouverture des points lecture tient au fait que les antennes mairie sont la plupart du temps accessibles aux heures d'ouverture de la mairie, d'où des horaires larges.

147 bibliothèques sont ouvertes le mercredi et 93le samedi, jours de forte fréquentation. 1 seule bibliothèque, en milieu très rural ,est ouverte le dimanche matin.

3 - L'informatisation

102 bibliothèques sont informatisées avec un logiciel spécifique de gestion de bibliothèque :

- 74 Bibliothèques municipales et médiathèques
- 26 Bibliothèques relais
- 2 Points Lecture
- 8 bibliothèques utilisent un logiciel libre.

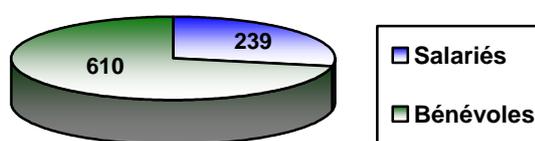
De nouvelles informatisations ou ré-informatisations sont d'ores et déjà envisagées en 2009.

4 - Le personnel

849 personnes travaillent dans les 178 bibliothèques ayant renvoyé leur rapport annuel 2008 :

- **239 salariés**
- **610 bénévoles**

Type de bibliothèque	Salariés (dont filière culturelle)	Bénévoles (dont formés)	Total
BM & Médiathèques	209 (119)	203 (56)	412
Bibliothèques relais	17(2)	307 (95)	324
Points lecture	13 (5)	100(13)	113
Total	239 (126)	610(164)	849

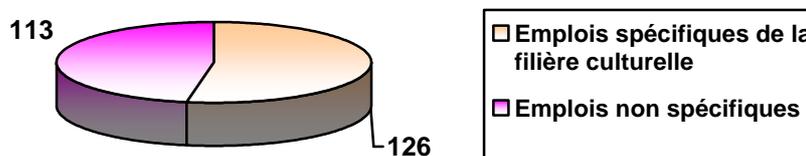


La plupart des réponses ne permet pas d'évaluer précisément le temps de travail que ce personnel consacre aux bibliothèques, qui peut varier de quelques heures hebdomadaires à un temps plein.

La plupart des agents occupe un emploi à temps partiel, ou comme les secrétaires de mairie, s'occupent de la bibliothèque sur leur temps de travail entre autres tâches.

Nous savons néanmoins que parmi les 239 **salariés** recensés pour 2008, 126 personnes (52,9 %) occupent un **emploi spécifique de la filière culturelle** :

- 11 bibliothécaires (dont 1 bibliothécaire intercommunal)
- 19 assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques (dont 1 AQC intercommunal)
- 8 assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- 88 agents qualifiés et agents du patrimoine

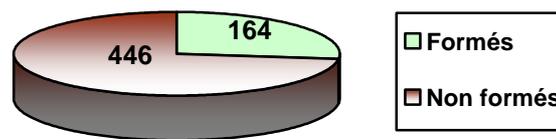


Les 113 autres salariés se partagent entre des postes d'agents de la fonction publique d'**autres filières** (administrative essentiellement et en catégorie C) : 58 agents. Dans les points lecture, il s'agit principalement de secrétaires de mairie, non formés pour la plupart.

Les salariés contractuels (CAE), vacataires sont encore nombreux : 55

Certaines personnes sur des emplois non spécifiques aux bibliothèques ont néanmoins suivi une formation (DDLL ou ABF, parfois DUT ou DEUST Métiers du Livre).

Parmi les 610 **bénévoles**, seulement 164 (10,5%) ont suivi une **formation**, la formation de base de la DDLL la plupart du temps, parfois la formation ABF.



L'incitation à se former, à travers les programmes bisannuels de formation de la DDLL, mais aussi la formation d'«auxiliaire de bibliothèque » de l'ABF, peut permettre peu à peu de réduire le nombre de bénévoles et de salariés sans formation.

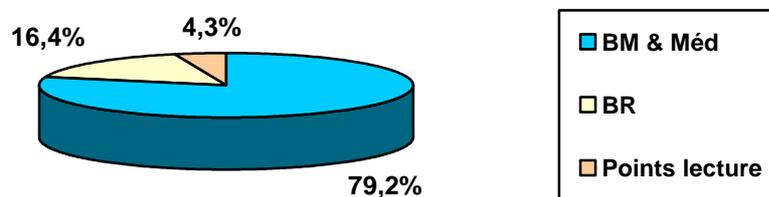
Par ailleurs, l'organisation régulière de journées de conseil par les bibliothécaires de la DDLL dans le cadre des « réunions de secteurs », ainsi que les interventions sur site au titre du SABU, visent également à suivre, former et orienter au plus près les responsables dans leurs bibliothèques.

5 - Les collections par types d'établissement

Parmi les 178 bibliothèques ayant répondu, 159 possèdent des collections en fonds propre, qui se répartissent ainsi (tous types de documents confondus) :

	Nombre de bibliothèques	Documents	%	Equivalent docs par habitant
Bibliothèques Municipales & Médiathèques	75	879 709	79,25%	2,93
Bibliothèques Relais	58	182 396	16,43%	3,28
Sous total Médiathèques, BM et BR	133	1 062 105	95,68%	2,99
Antennes mairie	19	24 174	2,17%	1,82
Foyers Ruraux	3	7 103	0,63 %	3,3
Autres associations	4	16 615	1,49%	1,96
Sous total Points lecture	26	47 892	4,31%	2,00
Total Général	159	1 109 997 dont 66 974 docs audio	100% dont 6,03 % de docs audio	2,93

Répartition des collections (livres et documents sonores) par type d'établissement



Répartition des collections de DVD par type d'établissement

Type de bibliothèque	
BM & Médiathèques	13 701
Bibliothèques relais	99
Points lecture	64
Total	13 864

Répartition des collections de cd roms par type d'établissement

Type de bibliothèque	
BM & Médiathèques	3 283
Bibliothèques relais	22
Points lecture	0
Total	3 305

Répartition des collections de périodiques : les rapports n'ayant pas été renseignés de façon homogène, il n'est pas possible de livrer une information fiable.

6 - Comparatif des collections de livres de la DDLL et de son réseau

	Réseau tous publics	DDLL	Total département
Livres adultes	649 817	197 380	847 197
Livres jeunesse	367 752	153 497	521 249
Total livres	1 017 569 (74,35%)	350 877 (25,64%)	1 368 446 (100%)

Les 396 730 habitants des 178 communes ayant répondu ont donc à leur disposition un total de **1 368 446 livres** soit en moyenne **3,4 livres par habitant**.

7 - Les acquisitions du réseau

7 - 1 Le budget acquisitions

Parmi les 178 bibliothèques ayant répondu, 150 disposent d'un **budget d'acquisitions**.

Pour 26 d'entre elles, ce budget est pris en charge par la communauté

de communes : Domitienne : 67 000€ soit 3,2 € / hab (*)

Vallée de l'Hérault : 93 320 € soit 3,3 € / hab (*)

ou d'agglomération : réseau de Pézenas : 75 801€ soit 4,8 € / hab (**)

* (estimations rapportées à l'ensemble de la population de la communauté)

** (estimations rapportées à l'ensemble de la population des communes du réseau de Pézenas)

Le montant global des dépenses d'acquisition du réseau tous publics s'élève à **902 678 euros** pour l'année 2008

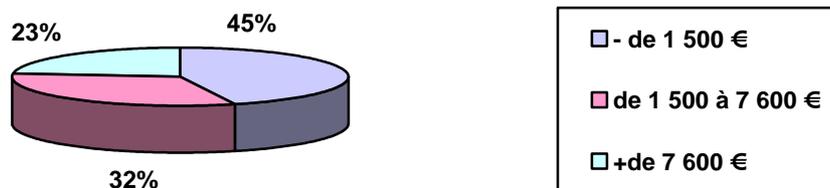
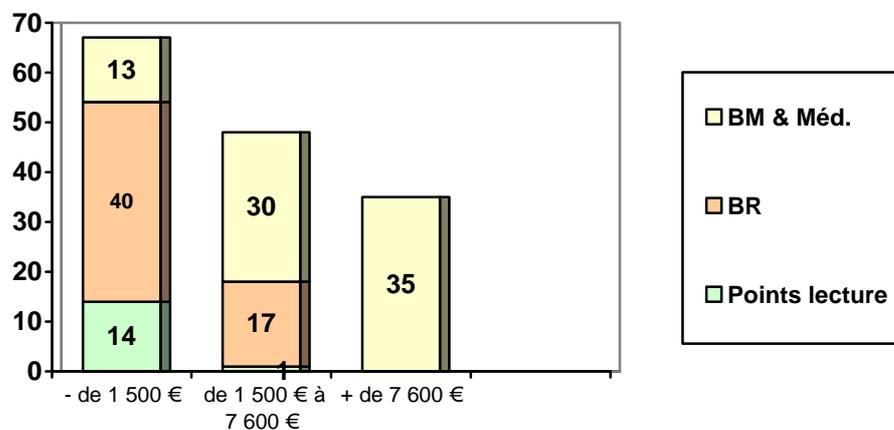
Type de bibliothèque (nombre de réponses)	Disposent d'un budget d'acquisition	Montant total des budgets (€)	Moyenne par bibliothèque (€)	Equivalent budget par habitant
BM & Médiathèques (dont celles faisant partie d'un réseau intercommunal)	78	818 356	10491,7	2,69
Bibliothèques relais (dont celles faisant partie d'un réseau intercommunal)	57	72 986	1280,4	1,30
Points lecture (dont 2 faisant partie d'un réseau intercommunal)	15	11 336	755,7	0,67
Total	150	902 678	6017,8	2,39

Le budget moyen par habitant consacré aux acquisitions dépasse ainsi les 2 € recommandés par l'Etat pour l'achat d'imprimés, mais avec de grandes disparités :

- les médiathèques municipales, les bibliothèques municipales, et les bibliothèques en réseau (acquisitions financées par l'intercommunalité) ont les budgets les plus confortables, qui incluent une part pour l'acquisition d'autres supports que l'imprimé.
- les bibliothèques relais disposent d'un budget légèrement moins important que l'année 2007(1,40 € par habitant).
- les points lecture qui ont un budget d'acquisitions (37,5% d'entre eux) disposent d'un montant en baisse par rapport aux années précédentes (1,11€ en 2008).

Par ailleurs, s'il est variable selon les catégories de bibliothèques, le **montant** de ces budgets annuels l'est également d'une bibliothèque à l'autre, la majorité restant inférieure à 1500 € :

Type de bibliothèque	Moins de 1500 €	de 1500 à 7600 €	Plus de 7600 €
BM & Médiathèques	13	30	35
Bibliothèques relais	40	17	0
Points lecture	14	1	0
Total	67	48	35



7 - 2 Les acquisitions

Ces 150 bibliothèques ont ainsi acheté 58 032 documents, auxquels s'ajoutent 21 952 dons, donc 79 984 **nouveaux documents** intégrés à leurs collections.

Type de documents	Achats	Dons	Total annuel
Livres adultes	26 323	15 893	42 216
Livres jeunesse	21 719	5 295	27 014
Total livres	48 042	21 188	69230
Documents sonores (K7, CD)	5274	327	5601
Périodiques(abonnements *)	1 413	195	1608
Vidéos	211	64	275
DVD	2 511	85	2596
Cédéroms	204	31	235
Autres	377	62	439
Total	58 032 (72,55%)	21 952 (27,44%)	79 984 (100%)

* Certaines bibliothèques ont indiqué le nombre d'exemplaires de périodiques et non d'abonnements.

Répartition des acquisitions par types de bibliothèques

Type de bibliothèque	Achats	Dons	Total annuel	Moyenne par bibliothèque
BM & Médiathèques	50 239	12 545	62 784	804
Bibliothèques relais	5 524	6 666	12 190	203
Points lecture	2 269	2 741	5 010	125
Total	58 032	21 952	79 984	533

Près de 78,37% des acquisitions du réseau ont été réalisées par les Bibliothèques et Médiathèques municipales ou en réseau intercommunal (plus encore pour les supports autres que les imprimés) ; 15,37% par les Bibliothèques relais et 6,25 % par les Points lecture.

Tandis que les achats restent la principale source d'accroissement des collections pour les premières, les dons restent majoritaires pour les Bibliothèques relais et les Points lecture.

8 - Activité du réseau

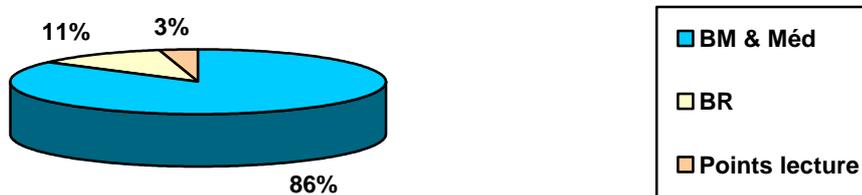
8 - 1 Les inscrits

Les 178 bibliothèques ayant répondu au questionnaire ont accueilli **72 362 inscrits individuels** : 34 055 adultes et adolescents et 26 556 enfants et adolescents (moins de 16 ans) de leur commune, plus 11 488 inscrits d'autres communes (6 980 adultes et 5508 enfants , 263 résidents secondaires (répartition adultes / jeunes non connue), soit une fréquentation moyenne de **18,23 % de la population** (taux estimé en 2007 :18,9%).

113 bibliothèques sur 178 accueillent parmi leurs inscrits des **personnes extérieures** à leur commune, de communes environnantes voire plus lointaines, ou des résidents secondaires.

Type de bibliothèque	Inscrits adultes commune	Inscrits jeunesse commune	Inscrits « extérieurs » & rés. secondaires	Total d'inscrits individuels	% de la population	Répartition des inscrits
BM & Médiathèques	28 142	22 588	10 803 + 189	61 722	20,13	85,29
Bibliothèques relais	4 476	3 117	498+ 74	8 165	14,19	11,28
Points lecture	1 437	851	187	2 475	7,64	3,42
Total	34 055	26 556	11751	72362	18,23	100

Répartition des inscrits



Le **taux moyen d'inscrits** est en légère diminution par rapport à 2007 (18,9 %de la population) mais reste supérieure à la dernière moyenne nationale connue (15,5% de la population desservie en 2007). On observe de grandes disparités entre les grosses structures (médiathèques intercommunales, BM et médiathèques municipales) et les points lectures.

111 bibliothèques appliquent des **inscriptions payantes** pour les adultes, 18 pour les jeunes. Certaines pratiquent l'inscription par famille.

Par ailleurs, elles pratiquent l'inscription et le **prêt à des collectivités** :

235 maternelles ou primaires et 16 collèges soit 1041 classes

49 structures d'accueil de la petite enfance ou centres de loisirs , maisons de retraite ou autres collectivités .

Ces collectivités, notamment dans le cadre d'accueil de classes, représentent donc une part importante de la fréquentation et des emprunteurs des bibliothèques du réseau.

8 - 2 Les prêts

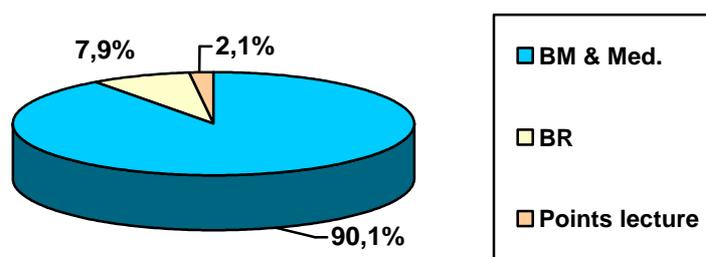
Ces usagers ont réalisé **1 678 414 prêts** connus :

- 1 3 569 973 livres (dont 727 568 livres adultes, 629 405 livres jeunesse)
- 146 637 documents sonores
- 89 223 vidéos (DVD)
- 85 581 périodiques

auxquels il faudrait ajouter les prêts d'autres supports (CD-ROMs, jeux.)

Ces prêts se répartissent comme suit :

	Livres	Docs sonores	Vidéos (DVD)	Périodiques	Total des prêts	%
BM & Médiathèques	1195266	145 851	89 088	82 065	1 512 270	90,10
Bibliothèques relais	127871	622	135	3 088	131 716	7,85
Points lecture	33836	164	0	428	34 428	2,05
Total	1356973	146637	89223	85 581	1 678 414	100%



► En résumé, l'activité du réseau est extrêmement concentrée sur les bibliothèques et médiathèques municipales, ainsi que sur les réseaux intercommunaux.

En effet, les **bibliothèques et médiathèques municipales** et les réseaux intercommunaux, réalisent près de 9/10^{ème} des prêts du réseau. Le taux moyen d'inscrits est de 20,13% de la population . Elles concentrent près de 85,29 % des inscrits du réseau départemental.

Les **bibliothèques relais** réalisent 7,85% des prêts.

Leur budget d'acquisition moyen diminue légèrement de 1,40€ en 2007 à 1,30 € en 2008 par an et par habitant. Leur taux d'inscrits est de 14,19% de la population (moins que la moyenne nationale), et 11,28 % du total des inscrits du réseau.

Enfin, les **points lecture** réalisent 2,05% du volume total des prêts du réseau seulement.

Seuls 15 d'entre eux ont un budget d'acquisition, qui progresse cependant , passant de 0,67 (€ par habitant en moyenne), et leur taux de fréquentation représente 7,64 % de la population. Ils représentent 3,42% du total des inscrits du réseau.

9 - Les animations

9 - 1 Le budget animations

114 bibliothèques (soit 64% de celles ayant retourné leur rapport d'activités 2008) disposaient d'un budget « Animations », pour un montant total de **229 022 euros**.

Type de bibliothèque	Ont un budget Animations	Montant total des budgets	Moyenne par bibliothèque	Equivalent budget par habitant
BM & Médiathèques	67	219 343	3273	0,75
Bibliothèques relais	36	7 493	208	0,19
Points lecture	11	2 186	198	0,26
Total	114	229 022 €	2008 €	0,67

La communauté de communes La Domitienne a consacré 10 000 € aux animations de son réseau, la communauté de communes Vallée de l'Hérault 12 000 € et la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée 2000€.

9 - 2 Les types d'animations

La plupart des bibliothèques proposent des **animations régulières**, telles que :

- **l'accueil de classes** : 123 bibliothèques
- **l'heure du conte** : 68 bibliothèques
- l'accueil ou des **actions en direction de structures petite enfance** (crèches, assistantes maternelles, bébés-lecteurs) : 18 bibliothèques
-

Par ailleurs, (médiathèques, bibliothèques municipales et relais essentiellement) mettent en place des **animations ponctuelles**, inscrites dans une démarche habituelle (et parfois récurrentes d'une année sur l'autre) ou plus événementielles :

- **expositions** : 92 bibliothèques
- **rencontres avec des écrivains** : 34 bibliothèques
- participation aux manifestations nationales : **Lire en fête** (10 bibliothèques) ; **Printemps des poètes** (10 bibliothèques) ;
- **contes** : 26 bibliothèques
- **spectacles** : 27 bibliothèques
- **journées à thème** : 23 bibliothèques
- **ateliers créatifs** (déco, origami, calligraphie, dessin, peinture, théâtre, video...) : 8 bibliothèques
- **lectures, veillées** : 13 bibliothèques
- **conférences** : 7 bibliothèques
- **ateliers d'écriture** : 8 bibliothèques
- **ateliers multimedia** : 7 médiathèques
- **concours de poésie** : 8 bibliothèques
- **salon du livre** : 4 bibliothèques

ainsi que des fêtes, cercles de lecture, concours de bd, cafés littéraires ou café philo, journées des associations, journée du patrimoine, accueil d'un auteur en résidence, écoute musicale, atelier de vulgarisation scientifique...sont également organisés.

Ces différentes animations se font souvent à l'initiative de la bibliothèque, qui peut faire appel à des partenaires locaux ou institutionnels, mais bon nombre d'entre elles s'inscrivent aussi dans les programmes d'actions culturelles proposés par la DDLL .

III- La lecture publique en 10 territoires

Mise en place en 2004, la territorialisation des services au réseau est désormais bien instituée, selon un découpage du département en 10 territoires (*carte en annexe*).

Afin de donner une vision plus précise du réseau, une synthèse des activités pour chacun de ces 10 secteurs géographiques pour l'année 2008 est présentée dans les pages suivantes.

Il s'agit du réseau tous publics. La présence de médiathèques partenaires est indiquée pour mémoire mais les données sur leurs activités, partiellement connues, ne sont pas comptabilisées.

Répartition des 226 lieux de lecture du réseau tous publics par secteur

Secteur	BM et Méd.	BR	Points lecture	Total	%
Lunellois	7	10	4	21	9,3
Montpellierais	20	4	0	24	10,6
Gangeois / Pic St Loup	9	8	7	24	10,6
Lodévois / Larzac	4	6	7	17	7,5
Moyenne vallée de l'Hérault	9	14	6	29	12,8
Littoral	15	3	4	22	9,7
Biterrois	11	4	5	20	8,8
Vallée de l'Orb	6	7	12	25	11,06
St Ponais / Olargais	2	9	8	19	8,40
Minervois / St Chinianais	4	7	14	25	11,06
Total	87	72	67	226	100%

1 - Le Lunellois

Ce secteur à l'Est du département compte **21 bibliothèques** :

- 3 médiathèques et 5 bibliothèques municipales (dont Saturargues, également relais-discothèque, desservi en documents sonores)
- 8 bibliothèques relais
- 4 points lecture

auxquelles il faut ajouter **1 bibliothèque partenaire** (Lunel) ainsi qu'une médiathèque intercommunale (communauté de communes Pays de Lunel) en cours de constitution (locaux, équipements informatiques et collections).

Ces 21 bibliothèques concernent une population de 54 440 habitants

Des projets d'agrandissement et d'évolution de points lecture ou bibliothèques relais en bibliothèques municipales ont été réalisés (Boisseron, Saint Aunes) ainsi que des ouvertures de nouveaux sites de lecture (Saussines).

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 20 533 documents** :

- 6 629 aux médiathèques et bibliothèques municipales (32,3%)
- 12 113 aux bibliothèques relais (59%)
- 1201 aux points lecture (5,8%)
- 590 au relais discothèque (2,9%)

18 établissements ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 85,7%**, concernant donc une population de 50 486 habitants.

Pour les 18 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 16 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 2656 m², soit 147,5 m² en moyenne et **0,060 m² par habitant**
- 189h30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 10h05 par bibliothèque
- **10** sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **24 salariés** (dont 9 de la filière culturelle : 2 bibliothécaires, 2 AQC, 3 assistants, 3 agents et agents qualifiés) et **83 bénévoles** (dont 15 formés) ; 4 personnes ont suivi la formation de base en 2008
- 17 bibliothèques possèdent des **collections en fonds propres** et comptent **137 365 documents**, soit 2,9 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (8551 documents) se répartissent en 6520 documents achetés et 2031 dons
- 16 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 125 544 euros, soit en moyenne **7846 €** par bibliothèque et **2,72€ par habitant**

- elles ont effectué **205401 prêts** (147 609 livres ; 9139 périodiques ; 21161 documents sonores ; 27492 vidéos dvd), auprès de 7848 **inscrits** (3897 adultes, 3066 jeunes, 825 personnes extérieures à la commune) soit un **taux d'inscription de 15,54 %** de la population
- 12 ont un **budget d'animation** pour un total de 25528 euros, soit en moyenne **2127 €** par bibliothèque.

2 - Le Montpellierais

Ce secteur, correspondant au périmètre de la communauté d'Agglomération de Montpellier, comprend le plus grand nombre d'équipements du département. Il compte **24 bibliothèques** :

- 9 médiathèques et 11 bibliothèques municipales (dont 3 sont également relais-discothèque, desservis en documents sonores : Cournonterral, Lattes et St Jean de Védas)
- 4 bibliothèques relais

Suite à l'ouverture de la médiathèque de Lavérune, il n'existe plus aucun point lecture.

Ces 24 bibliothèques concernent une population de **114 685 habitants**.

Il faut ajouter les **médiathèques partenaires** : Castelnau-le-Lez et le réseau des médiathèques d'agglomération de Montpellier Agglomération (les médiathèques de la Ville de Montpellier ainsi que les médiathèques de Pignan et Castries)

Le travail de partenariat avec la communauté d'Agglomération de Montpellier, qui s'appuie sur une convention, est en plein développement.

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 27 825 documents** :

- 23 566 aux médiathèques et bibliothèques municipales (84,6%)
- 3227 aux bibliothèques relais (11,6%)
- 1024 aux relais discothèque (3,7%)

23 établissements ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 95,8 %**, concernant donc une population de 108 659 habitants.

Seule Baillargues n'a pas répondu.

Pour les 23 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- toutes ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 5276 m², soit 229 m² en moyenne et **0,048 m² par habitant**
- 387h30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 16h20 par bibliothèque
- **20** sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **55 salariés** (dont 33 de la filière culturelle : 4 bibliothécaires, 5 AQC, 2 assistants, 22 agents et agents qualifiés) et **109 bénévoles** (dont 37 formés) ; 5 personnes ont suivi la formation de base en 2008

- 23 ont un fonds propre, leurs **collections** comptent 264 419 **documents**, soit 2,4 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (14122 **documents**) se répartissent en 11428 documents achetés et 2694 dons
- toutes ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 252 445 euros, soit en moyenne **10975** par bibliothèque et **2,3 € par habitant**
- elles ont effectué **404633 prêts** (325878 livres ; 22703 périodiques ; 28033 documents sonores ; 28019 vidéos dvd), auprès de 19 975 **inscrits** (8796 adultes, 8907 jeunes, 1872 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 18,38 %** de la population
- 21 ont un **budget d'animation** pour un total de 58806 euros, soit en moyenne **2800€** par bibliothèque.

3 - Le Gangeois / Pic Saint Loup

Ce secteur, qui s'étend des portes nord de Montpellier jusqu'aux Cévennes, compte **24 bibliothèques** :

- 3 médiathèques et 6 bibliothèques municipales (dont 2 sont également relais-discothèque, desservis en documents sonores : Ganges et Teyran)
- 8 bibliothèques relais
- 7 points lecture.

Ces 24 bibliothèques concernent une population de **29 966 habitants**.

Au cours de l'année 2008 , **la DDL leur a prêté 29 194 documents** :

- 15 633 aux médiathèques et bibliothèques municipales (53,5%)
- 10 699 aux bibliothèques relais (36,6%)
- 1768 aux points lecture (6,05%)
- 1 094 aux relais discothèque (3,7%)

21 établissements, concernant 28 034 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 87,5%**.

Seuls trois points lecture n'ont pas répondu.

Pour les 21 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 18 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 2083 m², soit **115,7 m²** en moyenne et **0,075 m² par habitant**
- 209h d'ouverture hebdomadaire au public, soit 9h50 par bibliothèque
- **11** sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **20 salariés** (dont 10 de la filière culturelle : 1 bibliothécaire, 1 assistant, 8 agents et agents qualifiés) et 91 **bénévoles** (dont 19 formés) ; 4 personnes ont suivi la formation de base en 2008
- 19 ont des collections propres ; leurs **collections** comptent 98087 **documents**, soit 3,5 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (9136 **documents**) se répartissent en 5536 documents achetés et 3600 dons
- 17 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 54166 euros, soit en moyenne **3 186 €** par bibliothèque et **1,98€ par habitant**
- elles ont effectué **141346 prêts** (123537 livres ; 9597 périodiques ; 5960 documents sonores ; 2252 vidéos dvd),
auprès de 5664 **inscrits** (2256 adultes, 2146 jeunes, 1262 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 20,20%** de la population
- 16 ont un **budget d'animation** pour un total de 47366 euros, soit en moyenne **2960 €** par bibliothèque.

4 - Le Lodévois / Larzac

Ce secteur des Hauts cantons compte **17 bibliothèques** :

- 2 médiathèques et 2 bibliothèques municipales
- 6 bibliothèques relais
- 7 points lecture

La médiathèque de Lodève a intégré le réseau au cours de l'année 2008.
Ces 17 bibliothèques concernent une population de **12 832 habitants** .

La médiathèque du Bosc a ouvert ses portes en janvier 2008.

La communauté de communes Avène Orb et Gravezon a récupéré la gestion des personnels des bibliothèques (Lunas, Avène) mais le portage intercommunal n'est pas encore mis réellement en œuvre.

Le point lecture de Ceilhes a évolué vers une bibliothèque relais en fin d'année.

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 17 043 documents** :

- 6017 aux médiathèques et bibliothèques municipales (35,3%)
- 7324 aux bibliothèques relais (43%)
- 3702 aux points lecture (21,7%).

13 établissements concernant 12107 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 76,5%**.

Pour les 13 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 9 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 1394 m², soit 154 m² en moyenne et **0,127m² par habitant**
- 139h d'ouverture hebdomadaire au public, soit une moyenne de **10h40** par bibliothèque
- 6 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **15 salariés** (dont 7 de la filière culturelle : 1 AQC, 1 assistant, 5 agents du patrimoine) et **42 bénévoles** (dont 10 formés) ; 1 personne a suivi la formation de base en 2008
- 10 bibliothèques ont des collections propres, leurs **collections** comptent 59550 **documents**, soit 5,1 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (2775 **documents**) se répartissent en 1980 documents achetés et 795 dons
- 8 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 40 809 euros, soit en moyenne **5 101€** par bibliothèque et **3,8 € par habitant**
- elles ont effectué **95413 prêts** (82040 livres ; 13373 documents sonores), auprès de 2880 **inscrits** (1142adultes, 914 jeunes, 824 personnes extérieures à la commune, soit un **taux d'inscription de 23,78 %** de la population
- **3** ont un **budget d'animation** pour un total de 16470 euros, soit en moyenne **547 €** par bibliothèque.

5 - La Moyenne Vallée de l'Hérault

Au cœur du Département, ce secteur compte **29 bibliothèques** :

- 2 médiathèques et 7 bibliothèques municipales (dont deux sont également relais-discothèque, desservi en documents sonores : Gignac et Le Pouget)
- 14 bibliothèques relais
- 6 points lecture

Ces 29 bibliothèques concernent une population de **42 849 habitants**.

21 bibliothèques sont intégrées dans le réseau intercommunal de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault .

La Boissière a aménagé une bibliothèque au sein de la mairie et l'ouverture d'un nouvel équipement est attendu à Saint Bauzille de la Sylve début 2008.

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 40 203 documents** :

- 17 431 aux médiathèques et bibliothèques municipales (43,3%)
- 17 594 aux bibliothèques relais (43,7%)
- 4247 aux points lecture (10,6%)
- 625 aux relais discothèque (1,6%)

21 établissements concernant 32 603 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 72,4%**.

Pour les 21 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 21 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 2325 m² , soit 110,7m² en moyenne et **0,07 m² par habitant**
- 159h30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 7h30 par bibliothèque
- 11 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **20 salariés** (dont 10 de la filière culturelle : 1 bibliothécaire, 3 AQC, 6 agents ou agents qualifiés) et **75 bénévoles** (dont 25 formés) ; 4 personnes ont suivi la formation de base en 2008
- 19 bibliothèques ont des collections propres, leurs **collections** comptent 124 845 **documents**, soit 4 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (8746 **documents**) se répartissent en 6911 documents achetés et 1835 dons
- 18 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 84799 euros , soit en moyenne **4711 €** par bibliothèque et **2,8€ par habitant**
- elles ont effectué **192298 prêts** (132384 livres ; 7527 périodiques ; 9407 documents sonores, 4668 vidéos dvd) auprès de 6367 **inscrits** (2141 adultes, 2555 jeunes, 1671 personnes extérieures à la commune ; la médiathèque de Gignac accueillant à elle

seule 992 lecteurs inscrits non résidents de la commune), soit un **taux d'inscription de 18,35%** de la population

- 12 ont un **budget d'animation** pour un total de 19430 euros, soit en moyenne **1619 €** par bibliothèque.

Le réseau intercommunal de la communauté de commune **Vallée de l'Hérault** est constitué de **21** bibliothèques et concerne 27 800 habitants

Il est animé et coordonné par une équipe intercommunale de trois agents de la filière culturelle (1 bibliothécaire, 1 AQC et 1 agent du patrimoine).

En 2008, cette équipe a assuré la formation interne des bibliothécaires bénévoles (préalable à l'informatisation), la mise en place du comité d'acquisition, un service de navette documentaire hebdomadaire et un programme d'animation annuel.

11 bibliothèques sur 21 sont informatisées et interconnectées fin 2008, suivant le programme pluri-annuel d'informatisation : Gignac, Montarnaud, Saint André de Sangonis, Saint Pargoire, Tressan, Vendemian, Le Pouget, Argelliers, Montpeyroux, Plaissan et Saint Paul et Valmalle.

Le budget global d'acquisitions est de 93 320 euros

Le budget d'animation est de 12 000 euros

6 - Le Littoral

Ce secteur, qui a lui seul correspond aux périmètres des communautés d'agglomération Hérault Méditerranée et Bassin de Thau et de la communauté Nord bassin de Thau, compte **22 bibliothèques** :

- 7 médiathèques et 8 bibliothèques* (dont 2 sont également relais-discothèque, desservis en documents sonores : Balaruc les bains et Portiragnes et le réseau intercommunal de Pezenas/CAHM)
- 3 bibliothèques relais
- 4 points lecture

auxquels il faut ajouter **2 partenaires** (Maison des savoirs à Agde et les médiathèques d'agglomération François Mitterrand et André Malraux à Sète) qui desservent à ellesseules 64 816 habitants.

**Les équipements des communes de Aumes, Caux, Cazouls d'Hérault, Montagnac, Nizas et Pézenas, comptabilisés dans les BM et médiathèques, font partie du réseau intercommunal de la partie nord de la communauté d'agglomération Hérault méditerranée.*

Ces 22 bibliothèques concernent une population de **93 513 habitants** .

Florensac et Adissan achèvent la construction d'une médiathèque (ouverture prévue début 2009).

On observe néanmoins un déficit d'équipements dans les communes au sud est de ce secteur, qui plus est au regard de leur démographie croissante.

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 20 022 documents** :

- 14 661 aux médiathèques et bibliothèques municipales ou intercommunales (*) (73,2%)
- 2075 aux bibliothèques relais (10,4%)
- 1405 aux points lecture (7%)
- 1881 aux relais discothèque (9,4%)

()Les prêts sont effectués globalement pour l'ensemble du réseau de Pézenas /'agglomération Hérault Méditerranée*

15 établissements (dont tous ceux du réseau intercommunal de Pézenas), ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 68,1,1%**. concernant une population totale de 72 347 habitants.

Les rapports d'activités de Balaruc les bains, Bouzigues, Florensac, Poussan, Saint Thibery, (soit au total une population concernée de 21 166 habitants) n'ayant pas été reçus, la situation du secteur littoral est donc partiellement appréhendée.

Pour les 15 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008

- toutes ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 3591 m², soit en moyenne 239 m² et **0,05m² par habitant**
- 213h d'ouverture hebdomadaire au public, soit 14h par bibliothèque
- 13 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque

- les équipes sont composées de **40 salariés** (dont 27 de la filière culturelle : 2 bibliothécaires, 1 assistant, 4 AQC, 20 agents ou agents qualifiés) et **27 bénévoles** (dont 5 formés) ; 6 personnes ont suivi la formation de base en 2008
- 14 ont un fonds propre, leurs **collections** comptent 149 267 **documents**, soit **2,1** documents par habitant
- leurs **acquisitions** (13 286 **documents**) se répartissent en 10596 documents achetés et 2690 dons
- 14 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 143 027 euros, soit en moyenne **10216€** par bibliothèque et **2,05 € par habitant**
- elles ont effectué **329 830 prêts** (255 179 livres ; 16 931 périodiques ; 3 9791 documents sonores ; 17 929 vidéos dvd), auprès de 10716 **inscrits** (5356 adultes, 3560 jeunes, 1800 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 11,45%** de la population
- 10 ont un **budget d'animation** pour un total de 22835 euros, soit en moyenne **2283€** par bibliothèque

Le réseau intercommunal « de Pézenas » de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée est constitué de 6 bibliothèques (Pézenas, Caux, Montagnac, Aumes, Nizas, Cazouls d'Hérault) et concerne 15 685 habitants.

Il est animé et coordonné par la directrice de la médiathèque de Pézenas (bibliothécaire).

Tous les personnels des différents sites sont des agents de la CAHM : 13 de la filière culturelle et 2 non titulaires.

En 2008, cette équipe a assuré la formation interne des bibliothécaires bénévoles (préalable à l'informatisation), la mise en place du comité d'acquisition, un service de navette documentaire hebdomadaire et un programme d'animation annuel.

Chaque bibliothèque adhère à la charte intercommunale des acquisitions.

Les 6 médiathèques ou bibliothèques sont informatisées et interconnectées .

Le budget global d'acquisitions est de 75 801 euros

Le budget d'animation est de 2 000 euros

7 - Le Biterrois

Incluant le périmètre de la communauté d'agglomération de Béziers Méditerranée (CABEME) et de la communauté de communes La Domitienne, ce secteur compte **20 bibliothèques** :

- 8 médiathèques et 3 bibliothèques municipales (sont également relais-discothèque, desservis en documents sonores : Boujan sur Libron, Sérignan, Lignan sur Orb et le réseau de la Domitienne) *
- 4 bibliothèques relais
- 5 points lecture

A ces équipements il faut ajouter **1 bibliothèque partenaire** (Béziers/Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée). La communauté d'agglomération Béziers Méditerranée a amorcé une mise en réseau informatique entre la médiathèque d'agglomération André Malraux et certains établissements du périmètre : Sérignan, Villeneuve les Béziers, Lignan sur Orb, Boujan sur Libron.

La médiathèque André Malraux (8000m²) a ouvert ses portes en septembre 2008.

Ces 20 bibliothèques concernent une population de 49 521 habitants.

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 15 698 documents** :

- 8977 aux médiathèques et bibliothèques municipales (57,2%)
- 3680 aux bibliothèques relais (23,4%)
- 2338 aux points lecture (14,9%)
- 672 aux relais discothèque (4,3%)

19 établissements (11 médiathèques et BM ; 3 BR et 5 points lecture), concernant 48 371 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 95%**.

Pour les 19 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- toutes ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 3466 m², soit 182m² en moyenne et **0,07m² par habitant**
- 2350h30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 12h10 par bibliothèque
- 15 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque (toutes les bibliothèques de La Domitienne sont informatisées et mises en réseau)
- les équipes sont composées de **26 salariés** (dont 11 de la filière culturelle : 1 AQC, 11 agents ou agents qualifiés) auxquelles il faut ajouter un bibliothécaire intercommunale (Domitienne) et **56 bénévoles** (dont 12 formés) ; 3 personnes ont suivi la formation de base en 2008 .

- 18 ont des fonds propres, leurs **collections** comptent 133 732 **documents**, soit 2,8 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (12 020 **documents**) se répartissent en 10465 documents achetés et 1555 dons
- 17 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 129 922 euros, soit en moyenne **7642 €** par bibliothèque et **2,8 € par habitant**
Le réseau de la Domitienne a disposé d'un budget global d'acquisition d'un montant de 82500€.
- elles ont effectué **189 158 prêts** (155 245 livres ; 11 308 périodiques ; 13 985 documents sonores ; 8 620 vidéos dvd), auprès de 11 175 **inscrits** (6 433 adultes, 3146 jeunes, 1596 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 22,56%** de la population
- 13 ont un **budget d'animation** pour un total de 18 969 euros, soit en moyenne **1459€** par bibliothèque

Le réseau intercommunal de la communauté de commune **La Domitienne** est constitué de 6 bibliothèques ou médiathèques (Cazouls les Béziers, Colombiers, Lespignan, Maureilhan et Montady et Vendres) et s'élargira aux communes de Maraussan et Nissan les Ensérune.

Il concerne 20 340 habitants

Il est animé et coordonné par une bibliothécaire (AQC).

En 2008, cette équipe a assuré la formation interne des bibliothécaires bénévoles ou salariés, la mise en place du comité de lecture un service de navette documentaire hebdomadaire et travaillé à un programme d'animation annuel en direction de la petite enfance.

Les 6 bibliothèques ou médiathèques sont informatisées et interconnectées.

Le budget global d'acquisitions est de 67 000 euros

Le budget d'animation est de 10 000 euros

8 - La Vallée de l'Orb

Principalement rural, ce secteur compte **25 bibliothèques** :

- 4 médiathèques et 2 bibliothèques municipales (dont 2 sont également relais-discothèques, desservis en documents sonores : Bédarieux et Puimisson)
- 7 bibliothèques relais
- 12 points lecture

Ces 25 bibliothèques concernent une population de 29 077 habitants.

La desserte du point lecture de Saint Etienne Estrechoux a été suspendue.

Le point lecture d'Autignac est devenu une bibliothèque relais .

Au cours de l'année 2008, **la DDLL leur a prêté 18 409 documents** :

- 5792 aux médiathèques et bibliothèques municipales (31,5%)
- 6 035 aux bibliothèques relais (32,8%)
- 5 199 aux points lecture (28,2%)
- 1 383 aux relais discothèque (7,5%)

15 établissements (les 3 médiathèques et 2 BM ; 5 BR et 4 points lecture), concernant 22 015 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 60%**

Pour les 15 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 12 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 1395 m², soit 116m² en moyenne et **0,074m² par habitant**
- 146h30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 9h30 par bibliothèque
- 5 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **19 salariés** (dont 7 de la filière culturelle : 1 AQC, 6 agents ou agents qualifiés) et 22 **bénévoles** (dont 5 formés) ; 1 personne a suivi la formation de base en 2008
- 13 bibliothèques ont un fonds propre, leurs **collections** comptent 65 091 **documents**, soit 3,4 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (4790 **documents**) se répartissent en 2628 documents achetés et 2162 dons
- 13 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 33 114 euros, soit en moyenne **2547 €** par bibliothèque et **1,58 € par habitant**

- elles ont effectué **89 413 prêts** (71 506 livres ; 6078 périodiques ; 11 705 documents sonores ; 124 vidéos dvd), auprès de 3 923 **inscrits** (1471 adultes, 1448 jeunes, 1004 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 17,81%** de la population

- 7 ont un **budget d'animation** pour un total de 9359 euros, soit en moyenne **1337€** par bibliothèque

9 - Le Saint Ponais / Olarguais

Ce secteur frontalier avec le Tarn compte **19 bibliothèques** :

- 2 bibliothèques municipales
- 9 bibliothèques relais (dont une à vocation intercommunale)
- 8 points lecture

Ces 19 bibliothèques concernent une population de **10 133 habitants**.

Au cours de l'année 2007, **la DDLL leur a prêté 18 522 documents** :

- 2 874 aux bibliothèques municipales (15,5%)
- 9 514 aux bibliothèques relais (51,3%)
- 6134 aux points lecture (33,2%)

16 établissements (2 BM ,8 BR et 6 points lecture), concernant 9393 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 84,2%**.

Pour les 16 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 13 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 739m², soit 56,8 m²en moyenne et **0,084 m² par habitant**
- 133h d'ouverture hebdomadaire au public, soit 8h10 par bibliothèque
- 4 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **11 salariés** (dont 5 e la filière culturelle, agents ou agents qualifiés) et 54 **bénévoles** (dont 24 formés) ; 1 personne a suivi la formation de base en 2008
- 14 bibliothèques ont un fonds propre, leurs **collections** comptent 37231 **documents**, soit 4,1 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (3777 **documents**) se répartissent en 960 documents achetés et 2817 dons
- 11 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de **8355** euros, soit en moyenne **759 €**par bibliothèque et **1,06 € par habitant**
- elles ont effectué **20840 prêts** (20 676 livres ; 7 périodiques ; 38 documents sonores ;119 vidéos DVD), auprès de 1675 **inscrits** (1015 adultes, 502 jeunes 158 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 17,83%** de la population
- 11 ont un **budget d'animation** pour un total de 2000 euros, soit en moyenne **181€**par bibliothèque

10 – Le Minervois / Saint Chinianais

Au Sud-Ouest du département, ce secteur compte **25 bibliothèques** :

- 3 médiathèques et 1 bibliothèque municipales (toutes également relais-discothèques, desservis en documents sonores : Capestang, Cessero, Siran et St Chinian)
- 7 bibliothèques relais
- 14 points lecture

Ces 25 bibliothèques concernent une population de **19 044 habitants**.

Ce secteur se développe : projets à Cébazan et Olonzac.

Au cours de l'année 2008, la **DDLL leur a prêté 17 443 documents** :

- 5523 aux médiathèques et bibliothèques municipales (31,5%)
- 4742 aux bibliothèques relais (27,1%)
- 5 519 aux points lecture (32,3%)
- 1659 aux relais discothèque (9,5%)

17 établissements (2 médiathèques et 1 BM ; 6 BR et 6 points lecture), concernant 12 715 habitants, ont retourné le rapport d'activités 2008 : soit un **taux de réponses de 68%**.

Pour les 17 bibliothèques dont les chiffres sont connus pour 2008 :

- 15 ont un **local** à usage spécifique pour une superficie totale de 1486 m², soit 99m² en moyenne et **0,14 m² par habitant**
- 143h15 d'ouverture hebdomadaire au public, soit 8h02 par bibliothèque
- 7 sont **informatisées** avec un logiciel de gestion de bibliothèque
- les équipes sont composées de **7 salariés** (dont 3 de la filière culturelle : 1 AQC, 2 agents du patrimoine) et 51 **bénévoles** (dont 12 formés) ; 1 personne a suivi la formation de base en 2008
- 13 bibliothèques ont un fonds propre, leurs **collections** comptent 40410 **documents**, soit 4,1 documents par habitant
- leurs **acquisitions** (2781 **documents**) se répartissent en 1008 documents achetés et 1773 dons
- 13 ont un **budget d'acquisitions** pour un total de 30 497 euros, soit en moyenne **2345 €** par bibliothèque et **3,1 € par habitant**
- elles ont effectué **48394 prêts** (42 919 livres ; 2 291 périodiques ; 3184 documents sonores), auprès de 2922 **inscrits** (1178 adultes, 1101 jeunes, 643 personnes extérieures à la commune), soit un **taux d'inscription de 22,9%** de la population .
9 ont un **budget d'animation** pour un total de 8259 euros, soit en moyenne **917€** par bibliothèque.